Commission sur l'inspecteur général

Étude du Rapport annuel 2021 du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS

Rapport déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération
Assemblées des 25 avril et 28 avril 2022

Montréal

Pour suivre les travaux et l'actualité des commissions permanentes

S'abonner à l'infolettre des commissions
Visitez le site Internet des commissions permanentes: ville.montreal.qc.ca/commissions
Suivez-nous sur les réseaux sociaux
@commissions.mtl
@Comm_MTL

Montréal

Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2Y 1B5

La commission permanente sur l'inspecteur général

Présidence
M. Jérôme Normand
Arrondissement Ahuntsic-Cartierville

Vice-présidences

Mme Christine Black
Arrondissement Montréal-Nord

M. Georges Bourelle
Ville de Beaconsfield

Membres

Mme Lisa Christensen
Arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles

Mme Suzanne de Larochellière
Arrondissement Saint-Léonard

M. Marianne Giguère
Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Mme Vicki Grondin
Arrondissement Lachine

Mme Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Mme Laurence Lavigne Lalonde
Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

M. François Limoges
Arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie

Mme Suzanne Marceau
Arrondissement L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Montréal, le 25 avril 2022

Mme Valérie Plante
Mairesse de Montréal
Hôtel de ville de Montréal - Édifice Lucien-Saulnier
155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Madame la Mairesse,

Conformément au règlement 14-013 et RCG14-014 la Commission permanente sur l'inspecteur général a l'honneur de déposer au conseil municipal et au conseil d'agglomération ses commentaires et recommandations faisant suite au dépôt par l'inspectrice générale du *Rapport annuel 2021 du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal.*

Nous vous prions d'agréer, Madame la Mairesse, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Jérôme Normand
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Demers
Secrétaire recherchiste

Montréal

TABLES DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	4
LE RAPPORT - EXPOSÉ SOMMAIRE	4
TRAVAUX DE LA COMMISSION	4
L'ANALYSE DES MEMBRES DE LA COMMISSION	5
LES RECOMMANDATIONS	6
CONCLUSION	7

Montréal

MISE EN CONTEXTE

Le 21 mars 2022, le Bureau de l'inspecteur général (BIG) a rendu public le *Rapport annuel 2021 du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal.*

Le 29 mars 2022, l'inspectrice générale, M^{e} Brigitte Bishop, en a fait la présentation dans le cadre d'une séance de travail de la Commission sur l'inspecteur général, qui s'est tenue en visioconférence afin de respecter la directive de la Santé publique dans le contexte de la pandémie mondiale.

À cette occasion, les membres de la Commission ont pu échanger avec l'inspectrice au sujet du contenu de ce rapport. La Commission a ensuite délibéré pour convenir de quatre recommandations à émettre à l'intention du conseil.

LE RAPPORT - EXPOSÉ SOMMAIRE

Le rapport du BIG fait état de l'ensemble des activités réalisées au cours de l'année 2021, notamment des dénonciations reçues (313) ainsi que des dossiers ouverts (121) et fermés (172). On y trouve également un portrait des formations offertes et des publications diffusées par le Bureau.

L'inspectrice générale y relate également les principaux dossiers fermés en préenquête et les différents correctifs apportés après ses interventions au courant de l'année, lesquels concernent notamment :

- L'ouverture des marchés;
- Les périodes de garantie exigées pouvant limiter le marché ;
- Et la conformité au cadre normatif.

L'inspectrice y souligne par ailleurs les vigies effectuées et les interventions en amont qui ont permis d'améliorer les processus de gestion contractuelle à la Ville. Elle détaille également les différents dossiers d'enquête complétés en 2021 et les rapports publics déposés au conseil municipal au cours de la même période. Elle y présente par ailleurs certains suivis effectués en lien avec ses rapports déposés les années précédentes.

Elle y fait enfin état des activités de prévention déployées tout au long de l'année 2021, notamment la diffusion de bulletins de prévention et les programmes de formation offerts auprès du personnel de la Ville et des personnes élues.

L'entièreté du rapport de *Rapport annuel 2021 du Bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal* peut être consultée sur le site Web du BIG à l'adresse: bigmtl.ca.

TRAVAUX DE LA COMMISSION

Lors de son passage à la Commission sur l'inspecteur général, l'inspectrice a résumé les éléments les plus importants de son rapport, notamment:

- L'offre de formation en matière de gestion contractuelle;
- La gestion des ressources humaines au sein de son bureau;
- Le suivi des recommandations des rapports des années précédentes;
- et certains aspects budgétaires.

Les commissaires ont par ailleurs demandé et reçu des précisions sur :

- Le ratio d'employés responsables de la gestion contractuelle qui a suivi les formations du BIG en 2021;
- Les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics (AMP) et sa relation avec le BIG;
- Les motifs pour lesquels le nombre de dossiers fermés est en croissance;
- Le suivi des recommandations des rapports des années antérieures;
- Les raisons pour lesquelles le nombre de dénonciations est en baisse;
- Et les mécanismes mis en place pour aller chercher l'information pertinente à son mandat dans un contexte où le nombre de dénonciations est moindre qu'à l'habitude.

L'ANALYSE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

D'entrée de jeu, les membres de la Commission ont grandement apprécié la présentation de M^{e} Bishop et souhaitent souligner la plus-value du travail de l'équipe du BIG.

La Commission insiste sur l'importance de la formation en continu du personnel et des membres des conseils d'administration des sociétés paramunicipales de la Ville de Montréal relativement à la gestion contractuelle. Ces personnes constituent un rempart essentiel pour identifier et prévenir les problématiques soulevées dans les différents rapports publics du BIG.

La Commission constate que le rapport du BIG fait état des formations données en cours d'année, mais offre peu de détails sur les fonctions des personnes qui les ont suivies. Il reste donc muet sur le nombre de personnes impliquées dans la gestion contractuelle à la Ville qui ont bel et bien complété les formations. La Commission serait donc intéressée à obtenir davantage d'informations sur les personnes formées, surtout celles impliquées dans la gestion contractuelle, autant à la ville qu'au sein des sociétés paramunicipales sous la juridiction du BIG.

La Commission tient à saluer également les efforts déployés par le BIG pour entamer une recension de l'ensemble des recommandations faites dans ses rapports antérieurs et des suivis qui y sont donnés dans les unités administratives visées. La Commission remercie le BIG pour cette initiative et souhaite obtenir une présentation des résultats de cet exercice lorsqu'il sera complété.

La Commission constate par ailleurs que plusieurs des dossiers qui lui sont soumis soulèvent souvent des enjeux très vastes et préoccupants pour la Ville, notamment la pénurie de main-d'œuvre généralisée et l'existence d'un marché très restreint dans plusieurs secteurs d'activité

municipale névralgiques (notamment la gestion des matières recyclables). À cet égard, elle s'inquiète de la vulnérabilité de la Ville dans certains secteurs où le nombre de soumissionnaires est limité et où les risques de bris de service sont possibles dès lors que des firmes sont ajoutées aux listes grise ou noire de la Ville. C'est pourquoi la Commission invite les unités d'affaires concernées à réfléchir à - et à revisiter - leurs stratégies d'approvisionnement, notamment en regard de la part des travaux de la Ville effectués en régie versus ceux réalisés à l'externe. La Commission s'engage elle-même par ailleurs à réfléchir à des pistes de solution à cet égard tout au long de son mandat.

LES RECOMMANDATIONS

La Commission remercie l'inspectrice générale, M^{e} Brigitte Bishop, et M^{e} Suzanne Corbeil, inspectrice générale adjointe en titre, ainsi que les membres de l'équipe du BIG pour la qualité des travaux menés en 2021.

La Commission fait les quatre recommandations suivantes à l'Administration :

Formations du BIG

ATTENDU l'importance que toutes les unités d'affaires adoptent les meilleures pratiques en matière de gestion contractuelle;

ATTENDU les ressources considérables déployées par la Ville pour surveiller, enquêter et résilier certains contrats (relance des appels d'offres, retard dans les projets, poursuites judiciaires) en cas de non respect de son Règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU QUE les processus de surveillance en matière de gestion contractuelle en place à la Ville ont permis de dénoncer des agissements problématiques dans plusieurs dossiers qui ont fait l'objet d'un rapport public du BIG;

ATTENDU les économies considérables dont pourrait bénéficier la Ville en identifiant les mauvais joueurs plus tôt dans les processus d'appel d'offres;

ATTENDU l'importance d'appliquer des méthodes de travail uniformes au sein de l'appareil municipal;

La Commission recommande :

R-1 Que l'Administration uniformise et rende obligatoire la formation du BIG auprès du personnel du Service de l'approvisionnement et plus largement auprès de toutes les personnes impliquées dans les processus de gestion contractuelle à la Ville.

R-2 Que les sociétés paramunicipales qui relèvent de la compétence de la Ville rendent obligatoires les formations du BIG à son personnel responsable de la gestion contractuelle.

R-3 Que les données sur les formations suivies par le personnel de la Ville et des organismes

paramunicipaux soient davantage détaillées dans les futurs rapports annuels du BIG.

Suivi des recommandations du BIG

ATTENDU les nombreuses recommandations du BIG et de la CIG déposées au conseil municipal et d'agglomération chaque année;

ATTENDU les tableaux de suivi des recommandations élaborés par le Bureau du Vérificateur général et partagés dans ses rapports annuels, lesquels permettent d'assurer un suivi serré de leur mise en oeuvre;

ATTENDU la pertinence d'effectuer un suivi serré de la mise en oeuvre des recommandations du BIG et de la CIG;

ATTENDU le travail de collecte de données à l'égard de la mise en oeuvre des recommandations du BIG et de la CIG déjà entamé à ce jour par le Bureau de l'Inspecteur général;

La Commission recommande :

R-4 Qu'un tableau de suivi des recommandations du BIG et de la CIG soit incorporé au rapport annuel du BIG chaque année, à l'instar de ce que fait le BVG dans son rapport annuel.

CONCLUSION

La Commission remercie l'inspectrice générale, M^{e} Brigitte Bishop, ainsi que M^{e} Suzanne Corbeil, inspectrice générale adjointe, ainsi que l'ensemble de l'équipe du BIG pour l'excellent travail effectué.

Conformément aux règlements des conseils municipal et d'agglomération de la Commission permanente sur l'inspecteur général (14-013 et RCG14-014), le présent rapport peut être consulté sur la page Internet des commissions permanentes : ville.montreal.qc.ca/commissions, de même qu'à la Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil.